

Florence THIBAUT - Professeure de psychiatrie et d'addictologie à la Faculté de médecine Paris Descartes, médecin adjoint du chef de service de psychiatrie-addictologie au CHU Cochin, membre de l'Institut de psychiatrie et neurosciences de Paris (INSERM U 894), présidente honoraire de la World Federation of Societies of Biological Psychiatry, présidente de l'International Association of Women's Mental Health



Florence Thibaut est professeur de Psychiatrie depuis 1998. Adjointe au chef de service de Psychiatrie et Addictologie au CHU Cochin, elle coordonne les activités d'addictologie.

Elle enseigne à la Faculté de Médecine Paris Descartes.

Elle exerce son activité de recherche au sein de l'Institut de Psychiatrie et Neurosciences (INSERM U 894, Paris) et a publié plus de 200 articles scientifiques. Psychiatre et endocrinologue, elle a publié les premiers articles sur l'utilisation de traitements hormonaux chez les délinquants sexuels.

Florence Thibaut est auteur de plusieurs ouvrages dont *Les Abus sexuels : des clefs pour aider, comprendre et prévenir*, publié chez O Jacob en 2015 et *Approche Psychiatrique des déviances sexuelles* chez Springer Verlag en 2012.

Elle a été la première femme à présider la [World Federation of Societies of Biological Psychiatry](#) de 2009 à 2013 et va présider l'[International Association of Women's Mental Health](#) à partir de mars 2019. Elle a organisé plusieurs congrès internationaux et présidera le [congrès mondial sur la santé mentale des femmes](#) qui aura lieu à Paris (Cité Universitaire) du 5 au 8 mars 2019.

Elle a été membre de l'Expert Committee on Drug Dependence de l'Organisation Mondiale de la Santé de 2015 à 2018 et de la Commission d'Autorisation de Mise sur le Marché de l'ANSM entre 2007 et 2012.

Elle est médecin coordonnateur pour la justice depuis 1998.

Elle a coordonné les recommandations nationales publiées en 2010 sur la prise en charge des auteurs d'agressions sexuelles sur mineurs (Haute Autorité de Santé). Elle a également coordonné les recommandations internationales sur la prise en charge des adultes auteurs d'agression sexuelles et celle portant sur les adolescents agresseurs sexuels.